

STUDIO DE DANSE LYONNET - Romans

TARIFS - Saison 2023/2024

Les cotisations doivent être entièrement réglées en début de saison

Les cotisations réglées en chèques doivent être réglées en 5 fois
(les chèques seront donnés en 1 fois en septembre et seront encaissés tous les deux mois,
c'est-à-dire en septembre, novembre, janvier, mars et mai)

Les cotisations réglées en espèces doivent être réglées en 1 fois
ou éventuellement en 2 fois (Septembre et Février)

Inscription annuelle : 10 € (A ajouter à la cotisation réglée en septembre)

Pas de cours collectifs pendant les vacances scolaires et les jours fériés

ENFANTS et ADOLESCENTS	TARIF ANNUEL
Supplément d'inscription à ajouter au 1er règlement	10€
ENFANTS - HIP-HOP – K-POP – SOLO Filles 1h par semaine	230 € - (5 x 46€)
ENFANTS ou ADOS LATINES Couples - 2h par semaine	320 € - (5 x 64€)
COMPETITEURS Licenciés (pas d'inscription à ajouter mais licence FFD à régler)	410 € - (5 x 82€)
Suppléments à ajouter à la cotisation pour :	Règlement Annuel
1h de HIP-HOP ou K-POP ou SOLO en plus des cours Latines	A ajouter : 130€ - (5x26€)
ADULTES	TARIF ANNUEL
Supplément d'inscription à ajouter au 1er règlement	10€ par personne
ADULTES 1h par semaine	250€ - (5 x 50€)
ADULTES 2h par semaine-	350€ - (5 x 70€)
ADULTES en illimité	450 € - (5 x 90€)
COUPLES (mariés ou vivant maritalement) 1h par semaine	450€ - (5 x 90€)
COUPLES 2h par semaine	600€ - (5 x 120€)
COUPLES en illimité	740€ - (5 x 148€)

Les cotisations payées ne sont pas remboursables

Cours particuliers sur RDV : 40€ les $\frac{3}{4}$ d'heure

Sont acceptés pour le règlement des cotisations :

- Chèques ou Espèces,
- Chèques vacances ANCV, Coupons sport ANCV,
- La carte « Pass'Region » pour les lycéens, la carte « Top Départ » pour les collégiens
- Subvention Pass'sport 50€ à déduire de la cotisation (aide du gouvernement rentrée 2023)

Certificat médical obligatoire pour tous les majeurs (les certificats sont valables 3 ans)

Pour les mineurs fiche sanitaire à remplir

Attestation d'assurance extra-scolaire obligatoire pour les mineurs